



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Paris, le 05/07/2024

Service Prévention des Risques
Département Risques Naturels
Affaire suivie par : Nathan LEUBA
Tél. : 01 71 28 47 27
Courriel : nathan.leuba@developpement-durable.gouv.fr

Le département Risques Naturels
à
Direction de l'aménagement
Service de l'urbanisme
80 boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY

Objet : PC 92024 24 D0007
Réf. : DRN-24-155/ n°hélios 61242

Par dépôt sur la plateforme de réception et de traitement des demandes d'AVIS relatifs aux Autorisations d'Urbanisme (AVIS'AU) du 28 mai 2024, vous avez sollicité l'avis du département risques naturels sur le dossier de permis PC 92024 24 D0007 relatif à la construction d'un ensemble de logements collectifs, commerces et crèche au 30 rue Pierre Bérégovoy à Clichy. Les constructions existantes sur le terrain seront démolies.

Le projet est situé en zone C du PPRI de la Seine dans les Hauts-de-Seine. La cote de casier est de 30,05 m NGF au droit du projet.

Le projet prévoit de respecter la limite d'emprise au sol des constructions. Les sous-sols seront uniquement à usage de stationnement. Les planchers des rez-de-chaussée seront situés à la cote de 30,45 m NGF, soit au-dessus de la cote de casier (30,05 m NGF). Le projet prévoit un bilan déblais / remblais positif en déblais en rendant les deux niveaux de sous-sol inondable.

Le projet n'appelle pas de remarque.

Le département risques naturels se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour la Cheffe du département Risques Naturels,
la Responsable du Niveau Paris Proche-Couronne


Sophie SAUVAGNAT